



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

CG45 PM04 Reconnaître les limites émotionnelles pour l'été 2025

Date réelle du document: août 8, 2025

Source : Lindsay Veenstra, Conseil régional Pacific Mountain

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

Les membres du Conseil des jeunes sont très préoccupés par le manque d'accessibilité aux services de santé mentale. De nombreuses personnes, particulièrement celles à l'aube de la vie adulte, vivent des enjeux de santé mentale, mais ne sont pas adéquatement soutenues par le système de soins de santé. Cela nuit à nos enfants et aux enfants de nos communautés – l'aide extérieure est insuffisante et nous avons besoin de toute celle que nous pouvons obtenir.

Les services adéquats sont insuffisants pour tous les troubles de santé mentale, non seulement les plus graves, mais aussi ceux qui mettent en péril la vie d'une personne. Tout le monde mérite de s'épanouir. Pour ce faire, il faut investir dans les services de soutien en santé mentale.

Celle-ci est importante à chaque étape de la vie, de l'enfance et l'adolescence, jusqu'à l'âge adulte. Disposer des ressources appropriées, lutter contre les préjugés, et normaliser les conversations sur la santé mentale peut favoriser une vie saine, et par le fait même des collectivités saines.

2. Quelle est la situation actuelle?

La santé mentale des Canadiennes et des Canadiens, notamment celle des jeunes, est en déclin depuis avant même la pandémie. À l'heure actuelle, 25 % des jeunes au Canada déclarent être confrontés à des enjeux de santé mentale; ces derniers touchent plus gravement les jeunes noirs, autochtones et jeunes racisés, ainsi que les jeunes de différentes identités sexuelles et de genre (article du Globe and Mail).

De nombreux obstacles se posent à l'accès aux services de santé mentale. Le manque de ressources accessibles signifie que les personnes vivant avec une perturbation légère ou modérée du bien-être mental peuvent rencontrer des difficultés à accéder aux services, jusqu'à ce qu'elles souffrent d'altérations graves ou d'une crise de santé mentale. On se sent balayé du revers de la main quand on nous dit que nos problèmes ne sont pas assez graves pour accéder à des services en santé mentale – tout le monde mérite d'être vu et entendu, et d'être soutenu lorsqu'il demande de l'aide. En outre, des solutions de soins de santé plus efficaces peuvent réduire la gravité de ces troubles et prévenir des crises et des hospitalisations.

Il est difficile d'obtenir un diagnostic : cela prend du temps, exige d'être sur une liste d'attente et est plus accessible pour les personnes souffrant de troubles sévères.

Pour avoir un portrait global de la situation, consultez les statistiques ci-dessous :

Obstacles indiqués par les enfants et les jeunes quant à l'accès aux services en matière de santé mentale et d'utilisation de substances : 86 % ont déclaré ressentir une détresse émotionnelle et ne pas savoir comment continuer

67 % ont mentionné que les longs délais et l'absence de services lorsque nécessaire constituaient des obstacles

64 % ont mentionné les difficultés à accéder aux services selon l'heure et l'endroit

59 % ont dit s'être sentis incompris ou rejetés, y compris par les prestataires de services

54 % ont déclaré craindre le jugement des autres

(Indicateur sur l'intervention précoce liée à la santé mentale et à l'utilisation des substances chez les enfants et les jeunes, 2022 – Institut canadien d'information sur la santé)

Plus de la moitié des personnes qui se rendent fréquemment à l'urgence pour des raisons de santé mentale et d'utilisation de substances sont âgées de moins de 36 ans (ICIS, 2022).

3. Quelle est la recommandation?

Le Conseil des jeunes du Conseil régional Pacific Mountain, en partenariat avec le Conseil des jeunes du Conseil régional de Chinook Winds, recommande que le Conseil régional Pacific Mountain et le Conseil général de l'Église Unie du Canada discutent des façons dont cette dernière pourrait intervenir dans la crise actuelle de santé mentale.

4. Contexte

L'écoute et le soutien font partie du rôle de l'Église. Or, puisque le Canada sous-finance les services de soutien en santé mentale, le Conseil des jeunes estime que l'Église est appelée à dénoncer cette injustice. Elle se doit d'entretenir des relations porteuses de guérisons, et de plaider pour la justice et les personnes en quête de rétablissement.

Elle possède une longue tradition en matière d'engagement dans les soins de santé du Canada, notamment en offrant des services de soins de santé, des ressources pédagogiques, ou en militant pour la justice sociale. Cette tradition remonte au moins jusqu'au 16^e conseil général, en 1954, qui a adopté une politique en faveur d'un régime national d'assurance maladie.

Le 41^e Conseil général a demandé des mesures spécifiques sur la santé mentale, comprenant des requêtes aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin d'augmenter le financement des services de santé mentale et la création de ressources en santé mentale à l'intention des églises (Politique du 41^e Conseil général, 2012 - 032). Depuis 2023, l'Église Unie a désigné le premier dimanche de mai comme le Mental Health Sunday (Dimanche de la santé mental).

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

Cette proposition aiderait l'Église à respecter son engagement à être une communauté ouverte, accessible et sans entrave. Normaliser les conversations sur la santé mentale aide l'Église à combattre les préjugés envers les personnes atteintes de troubles mentaux et à

s'opposer à la discrimination. De plus, favoriser l'augmentation des ressources et du soutien en santé mentale peut contribuer à surmonter certains obstacles qui freinent la pleine participation à la vie de l'Église des personnes souffrant de troubles aigus ou chroniques de santé mentale.

Cette proposition entraînerait aussi des répercussions positives sur les engagements de l'Église envers d'autres groupes en quête d'équité. Voir les informations contextuelles ci-dessous sur les enfants et les jeunes s'identifiant 2SLGBTQIA+, et les enfants et les jeunes racisés présentant une prévalence accrue de vivre des enjeux de santé mentale.

Pour l'instance transmettant cette proposition au Conseil général :

Veillez sélectionner l'option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :

- En accord
- En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général
- En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Pacific Mountain Regional Council](#)